



Artopex obtient la certification Greenguard Gold

Artopex est fière d'annoncer l'obtention de la certification « GREENGUARD Gold », attribuée le 10 décembre 2018 par le « UL Environment's GREENGUARD Certification Program ». Les collections de mobilier autoportant en laminé ainsi que les chaises de bureau et lounge Artopex se conforment aux exigences de cette norme stricte en matière d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Tout comme la certification « GREENGUARD » (octroyée à la plupart des collections Artopex depuis 2008), « GREENGUARD Gold » répertorie les produits et les matériaux qui émettent un faible taux d'émission de substances chimiques et de composés organiques volatils, mais avec des exigences plus rigoureuses à respecter. Nos produits favorisent donc un air intérieur plus sain et conviennent davantage aux environnements dans lesquels les gens passent une grande partie de leur temps, notamment les milieux scolaires, les établissements de santé, les espaces commerciaux et les bureaux.

L'obtention de cette certification reconnue et acceptée à l'international concorde avec nos objectifs en matière de développement durable et avec notre engagement vers la diminution de notre empreinte écologique.

Veillez communiquer avec votre représentant Artopex pour toute question.

La direction d'Artopex

Liens utiles

- Pour plus d'information sur la certification : <http://greenguard.org/en/index.aspx>
- Pour consulter la liste des produits Artopex qui sont certifiés Greenguard et Greenguard Gold : <https://spot.ul.com/main-app/products/catalog/?keywords=artopex>

